

Impliquer tous les acteurs d'un territoire autour du « zéro pesticide » pour sensibiliser les habitants

La démarche « zéro pesticide » ne concerne pas seulement les collectivités, mais tous les gestionnaires d'espace privés ou publics (paysagistes, agriculteurs, associations, entreprises...). L'implication de tous les acteurs à l'échelle d'un territoire permet de créer une dynamique locale autour des problématiques rencontrées. La communication mise en place à cette occasion permet de toucher de nombreux habitants et touristes, en complément des actions communales. De nombreux partenariats restent encore à construire.

Le rôle des vendeurs de produits phytosanitaires



Aujourd'hui, les particuliers consomment encore 5% des produits phytosanitaires vendus en France. Pour éviter la dissémination de ces molécules chimiques dans l'environnement, certains points de vente en Alsace se mobilisent. La charte d'engagement « vos jardineries s'engagent pour jardiner au naturel » est un réseau de points de vente partenaires qui choisit d'accentuer la sensibilisation des particuliers au moment de l'acte d'achat sur :

- les dangers que représentent les pesticides et en particulier les mauvaises pratiques phytosanitaires,
- les techniques alternatives pour éviter l'usage des pesticides.

Ce partenariat original entre entreprises privées et collectivités a pour but :

- de protéger l'environnement et la santé publique,
- de diminuer la consommation de produits phytosanitaires au profit des produits naturels,
- de faire la promotion des solutions alternatives et faire évoluer les pratiques,
- d'améliorer la fonction de conseil auprès des consommateurs,
- de diminuer les coûts inhérents à l'usage de ces produits pour la société.

Les jardineries signataires disposent d'affiches et de fiches-conseil à distribuer aux clients. Des formations techniques sont proposées aux vendeurs des structures. Ils peuvent ainsi apporter un meilleur conseil pour jardiner au naturel et accompagner au mieux le client vers cette voie. Ce dispositif est, non seulement une préparation aux contraintes réglementaires imposées par la Loi Labbé, mais aussi un moyen de sensibiliser les particuliers.

L'animation de ce réseau a été confiée à la FREDON Alsace en 2015, ceci dans le but de renforcer les liens entre les collectivités et les acteurs de leurs territoires.

Pour connaître les jardineries engagées sur votre secteur, vous pouvez consulter

www.fredon-alsace.fr/zones-non-agricoles/jardiner-au-naturel-les-enseignes-sengagent.

Les grands gestionnaires d'espace

L'engagement des collectivités du territoire alsacien est mis en valeur grâce à la distinction « Commune nature », portée par la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine. Il est également possible d'impliquer les grands gestionnaires d'espaces dans ce type de projet, en leur proposant d'obtenir la distinction « Espace nature ». Des Communautés de communes et le Port Autonome de Strasbourg sont déjà récompensés.

Commune nature

DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE

Retour d'expérience :



Olivier MOREUIL
Chargé de mission Prévention des déchets à la Communauté de communes du Pays de Ribeauvillé.

Les communes de votre secteur sont-elles engagées dans une démarche « zéro pesticide » ? Si non, quels sont les freins invoqués par les communes ?

La plupart des communes ont engagé une réflexion sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Certaines ont officialisés leur démarche en participant à la distinction « Commune nature ». Les autres sont freinées par le coût d'une étude, par la réorganisation du travail des agents, ou par les éventuelles plaintes des habitants (en particulier, la zone sensible du cimetière).

Pourquoi s'intéresser aux autres gestionnaires sur votre secteur ?

Les différents acteurs sont des relais qui permettent de diffuser l'information. Ces partenaires contribuent à sensibiliser les habitants sur l'acceptation de la flore spontanée, la protection de la ressource en eau ou à la valorisation des déchets. Sur la Communauté de communes, trois jardineries sont signataires de la charte d'engagement citée ci-dessus et trois autres s'y engageront prochainement. Plusieurs associations (apiculteurs, croqueurs de pommes, Maison de la nature...) participent à de nombreuses animations. Un réseau de jardiniers bénévoles a été créé sur le territoire de la Communauté de communes.

Quelles actions de développement durable sont mises en place par la Communauté de communes ?

Depuis deux ans, des programmes de sensibilisation semestriels à destination du grand public, sont mis en place. Les programmes sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes. Chaque année, une collecte de PPNU (Produits Phytosanitaires Non Utilisables) est organisée en déchèterie. Chaque particulier reçoit en échange une plante de saison et un bon d'achat de 5 euros dans les jardinerie partenaires. 150 bidons ont été récoltés en 2015 et 230 en 2016. Une opération de broyage était également organisée ce jour-là.

Comment la Communauté de commune communique-t-elle envers les habitants ?

Dans le bulletin intercommunal, une page minimum est consacrée à l'environnement. Des articles pour les bulletins communaux sont proposés une fois par an aux 16 communes. Une page Facebook et un site internet sont utilisés pour communiquer auprès du public. La presse locale est associée aux manifestations. Des « points-info » sont régulièrement organisés en déchèterie. Un accent fort a été mis sur le compostage. Des composteurs à prix réduit ont été distribués aux habitants. Des conseils à domicile sur le compostage sont même possibles, pour les personnes qui le souhaitent.

Avez-vous d'autres projets pour 2016/2017 ?

Suite au succès des deux premières formations à destination des élus et agents communaux, une journée technique sur la gestion des cimetières en « zéro pesticide » a eu lieu en février 2016.

La mutualisation des services techniques par secteur géographique est en cours de réflexion.

En ce qui concerne la sensibilisation des particuliers, les actions déjà mises en place seront poursuivies, grâce au soutien des jardinerie et des associations locales. D'autres partenaires seront invités à s'impliquer dans cette démarche.

La sensibilisation des collégiens et les lycéens

Les établissements scolaires accueillent un public considéré comme sensible aux pesticides par la loi. Ils sont donc d'autant plus concernés par la démarche « zéro pesticide ». Les agents rencontrent généralement les mêmes problèmes que les employés communaux. Des partenariats voient progressivement le jour sur certains secteurs.

Outre l'aspect technique, la sensibilisation des élèves est très bénéfique.

Un réseau associatif pour l'éducation à l'environnement

Créée par une volonté commune des associations et des pouvoirs publics en 1977, l'Association régionale pour l'initiation à la nature et à l'environnement en Alsace (Ariena) coordonne et anime depuis 40 ans un réseau de 50 associations qui agissent ensemble pour l'éducation de citoyens conscients et responsables, capables d'agir en faveur de leur environnement.

De nombreuses communes ont déjà appuyé leur démarche « zéro pesticide » par diverses actions menées en partenariat avec le réseau Ariena sur leur territoire : un accompagnement de la commune dans sa démarche de développement durable (méthodologie « DDmarche » notamment), des sorties « nature en ville », des ateliers de formation « jardinage au naturel » (grand public, adhérents des jardins familiaux, etc.), des conférences-débats, des projets d'interprétation (panneaux, livrets, etc.) ou encore des programmes pédagogiques pour les écoles...

Le réseau Ariena coordonne et anime également depuis 2007 un programme itinérant « clé en main » sur la nappe phréatique, avec le soutien de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine et de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Autour d'une exposition mise gracieusement à disposition des collectivités par la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, le réseau Ariena anime des visites guidées interactives, pour des groupes de 10 à 15 personnes (élus et agents de collectivités locales, entreprises, agriculteurs, associations, étudiants, lycéens...).



Sensibilisation des collégiens bas-rhinois

Le Vaisseau a créé un atelier pédagogique intitulé « Objectif : zéro pesticide » qui propose aux élèves des collèges de découvrir les principaux impacts des pesticides et de réfléchir aux solutions pour s'en passer dans notre quotidien.



Plus d'infos sur l'atelier :

www.levaisseau.com/fr/enseignants/ateliers/

Contact : Hélène LEROY
helene.leroy@ariena.org
03 88 58 38 44 • www.ariena.org

Retrouvez toutes les actualités de la FREDON Alsace ainsi que tous les numéros du Bulletin Comm'une Envie de Vert sur notre site internet : www.fredon-alsace.fr

La FREDON Alsace (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) est un syndicat professionnel agricole. Historiquement créée sur le thème de la gestion des maladies et ravageurs en productions agricoles, elle a développé depuis plus de 10 ans son expertise dans le domaine phytosanitaire, au service des collectivités territoriales.



Région ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



FREDON ALSACE

12 rue Gallieni

67600 SELESTAT

Tél. 03 88 82 18 07 • Fax 03 88 82 18 65

Retrouvez nous sur notre site web :

www.fredon-alsace.fr